

Le pigeon des villes, ou comment s'en débarrasser

Article paru dans l'édition du 22.06.04

L Y A CEUX qui les aiment, ceux qui les détestent, et ceux, moins passionnés, qui constatent les faits. Et les faits sont irréductibles : dans la plupart des villes, grandes ou petites, les populations de pigeons augmentent et causent des dégâts. Leurs excréments souillent les édifices, bouchent les gouttières, rongent la pierre tendre et dégradent les végétaux. Leur corps transporte parasites et virus, leurs nids attirent rats et insectes. Sans oublier le tapage amoureux qu'ils mènent sous les toits, de Paris ou d'ailleurs.

Ah ! ce pigeon de ville ! Tout droit descendu du biset *Columba livia*, c'est dans la nature un oiseau farouche, au vol rapide, qui aime nicher dans les vieilles murailles, les falaises ou les arbres creux et se nourrit de graines diverses.

Mais dans la ville c'est autre chose. Corps rondet, plumage gris bleu, ailes marquées de deux petites barres transversales noires, reflets verts et pourpres sur le cou, queue barrée par une large bande sombre, l'oiseau court sur pattes que nous connaissons tous s'installe où il peut et se nourrit de ce qu'on lui donne. Autant dire qu'il fait bonne chère.

CAPTURE ET EUTHANASIE

Comment réduire ses effectifs, ou, du moins, les stabiliser ? La question embarrasse nombre de responsables communaux, de plus en plus souvent sollicités par leurs administrés. Ceux-ci, qui ont dû se résigner à apprendre à leur chien à faire ses besoins dans le caniveau, n'apprécient en effet que très modérément de recevoir une fiente sur le crâne. Or, à raison de 100 000 pigeons dans la capitale, plus de 10 000 à Rouen et plusieurs milliers dans de multiples villes, le cas n'est pas rare.

Que faire, donc ? Expert en gestion des populations invasives, Philippe Clergeau connaît bien le problème. « Depuis plusieurs décennies, les municipalités ont surtout appliqué des actions de limitation des effectifs de pigeons, des sociétés spécialisées venant capturer et euthanasier les oiseaux en surnombre. Mais ce type d'intervention n'est intéressant qu'à très court terme, rappelle-t-il. D'une part, en raison de la forte production en jeunes : jusqu'à huit couvées de deux oeufs par an. D'autre part, parce que les migrations effectuées d'une ville à l'autre comblent rapidement les « trous » creusés dans la population. »

Prônant des mesures moins ponctuelles et plus intégrées dans le temps et l'espace, cet écologue, qui mène ses recherches à l'INRA de Rennes, se désolé depuis longtemps de la faiblesse de ces actions. Mais il est une mesure qui, depuis peu, le met carrément en colère, comme une goutte d'eau ferait déborder une coupe pleine. Une mesure que plusieurs municipalités, soucieuses de contenter leurs habitants, ont décidé de mettre en oeuvre, et qu'il estime plus inefficace encore que les précédentes : la construction de pigeonniers.

NOURRISSAGE INTERDIT

« Le principe serait que les pigeons de la ville viendraient s'y reproduire et que, en ôtant régulièrement leurs oeufs, on limiterait l'effectif de la population. Mais nous en savons aujourd'hui assez sur le comportement des pigeons pour écarter cette méthode ! », s'insurge-t-il.

A ce jugement sans appel, au moins deux raisons. Tout d'abord, si le pigeonnier attire bien de nouveaux oiseaux, ces derniers ne seront certainement pas des individus possédant déjà un nid dans la ville.

De plus, en ôtant régulièrement leurs oeufs, on aboutira rapidement à leur départ : n'ayant pas obtenu de succès de reproduction, ils iront chercher ailleurs - et en ville ! - de meilleurs nichoirs. Tandis que de nouveaux arrivants viendront prendre leur place dans le pigeonnier. « Au total, on aura augmenté, faiblement mais régulièrement, la population globale de pigeons du secteur ! », affirme Philippe Clergeau.

Alors, que faire contre ces satanés pigeons ? Une seule et unique chose, que ce connaisseur répète inlassablement à tous les élus qui, régulièrement, lui demandent conseil : cesser de leur fournir graines et friandises, cause la plus directe du maintien et de l'augmentation de leur population.

Facile à dire ! Dans de nombreuses villes, certes, ce nourrissage est déjà interdit sur la voie publique. A Paris, la mesure s'étend même aux « voies privées, cours et autres parties d'immeubles, lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ». Mais les procès-verbaux, de fait, restent peu nombreux. Et il est bien difficile de dissuader tous ceux qui, par plaisir ou par bonne conscience, dispersent généreusement miettes et graines sur le rebord de leurs fenêtres.

Reste que certaines villes - Québec pour ses goélands, Bâle et Londres pour leurs pigeons - sont parvenues à réduire le nourrissage de façon satisfaisante. Avec, il est vrai, beaucoup de difficultés et une intense politique de communication auprès des citoyens.

« En matière de gestion de la faune, il vaut toujours mieux agir sur les causes que sur les effets, ajoute Philippe Clergeau. Mais, pour cela, il faudrait pouvoir continuer à développer des recherches sur les dynamiques spatiales des populations animales. Savez-vous que, en France, il n'y a aucun chercheur titulaire travaillant sur le problème des pigeons urbains, et un seul sur celui des étourneaux ? »

A l'entendre, et compte tenu des récessions de budget et de postes de la recherche scientifique, les oiseaux ont sans doute encore de beaux jours dans nos villes.

Catherine Vincent

